

Décision

Générale

colonial

Décision n° 155.-07-1906 accordant un congé de convalescence à M. Brouard, Trésorier-Paveur.

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 juin 1906

Numéro JO
n° 116 du 01/07/1906

Date du numéro
1 juillet 1906

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du gouverneur p. i. en date du 13 juin 1906, un congé de convalescence de trois mois est accordé à M, Octave Brouard, trésorier-payeur de la Côte française des Somalis, pour en jouir en France à Paris M. Brouard s'est embarqué le 15 juin